



TOURNISSAN

COMMUNE de TOURNISSAN
Extrait du registre des délibérations
N° 2024-29

L'an deux mil vingt et quatre, jeudi dix-neuf septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Tournissan, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Marilyse Rivière, Maire.

Date de convocation : le 13 septembre 2024

Nombre de membres :

- En exercice : 11
- Présents : 06
- Votants : 09

Présents : Marilyse Rivière, Liliane Guilhaumou, Sébastien Mazuque, Marine Gambéroni, Jean-Bernard Arnaud, Marie-Claude Mendoza.

Absentes : Sylvia Capdevilla, Sandrine Ternois-Devalcourt excusées.

Absents avec procuration : Idriss Bigou à Marie-Claude Mendoza, Steeve Chouanet à Marilyse Rivière, Richard Bozec à Marine Gambéroni.

Secrétaire de séance : Marie-Claude Mendoza.

Heure début du conseil : 18h 30mn

Heure fin du conseil : 19h 15mn

Objet – Avenant au contrat de service de la bibliothèque municipale

Madame la maire,

Explique au conseil que Madame Lhuillier s'occupe de la bibliothèque. Elle est chargée par la mairie de trier les livres, ouvrir au public, choisir les livres et autres revues sous contrat d'auto-entrepreneure avec la commune. Chaque année sont contrat stipule une augmentation de 2% sur le coût horaire.

Le Conseil, après avoir délibéré, par 9 voix pour :

- Décide** D'appliquer l'avenant annuel relatif à l'augmentation de 2% du tarif horaire proposé par Mme L'huillier.
- Autorise** Mme la Maire à signer cet avenant jusqu'à la fin de ce mandat.
- Ainsi** fait an, mois et jour que dessus

Marilyse Rivière, Maire

Marie-Claude Mendoza, secrétaire de séance